



## Un nouvel ARTISAN EN'OR à Saint-Omer (62)

Jean-Baptiste HUGOO, restaurant Le Colegram, obtient la certification Artisan en'Or

### Comment tout a commencé...

Jean-Baptiste HUGOO est un enfant du pays. Né à Saint-Omer, ce père de famille de 38 ans a suivi un cursus dans la restauration jusqu'au BTS, obtenu en 2001. Amoureux des belles tablées et du bien manger, sa voix était toute tracée. Fort de ses années d'expérience dans la restauration, il ouvre le Colegram en 2017 à Saint-Omer, qu'il qualifie de « gros village » où la clientèle est attentive aux bons produits et à la qualité. En adéquation avec ses valeurs et sur les recommandations de son copain boulanger, il s'engage dans la processus pour devenir Artisan en'Or.

### Ses spécialités

Une carte au rythme des saisons, en fonction des producteurs locaux, au fil de son inspiration...

### Jean-Baptiste HUGOO, un Artisan en'Or

Jean-Baptiste HUGOO vient d'obtenir la certification Artisan en'Or, créée il y a 10 ans à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France.

Un Artisan en'Or garantit au moins 80% de produits faits maison, une gamme de produits variée et permanente travaillée en étroite collaboration avec des fournisseurs de matières premières de la région. Il réinvente sans cesse le savoir-faire de la Région Hauts-de-France pour offrir une entière satisfaction aux consommateurs.

Avec cette nouvelle distinction Jean-Baptiste HUGOO souhaite être plus connu au niveau régional. Il a pour ambition de participer à d'autres concours pour obtenir de nouvelles distinctions par rapport à ses produits.

### Pour toute demande d'interview

Jean-Baptiste HUGOO | 06 31 39 69 34 | [lecolegram@orange.fr](mailto:lecolegram@orange.fr)

### A propos – [www.artisanenor.fr](http://www.artisanenor.fr) - Facebook #artisanenor

Créée en 2009, à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, la marque Artisan en'Or est portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France depuis 2010. 6 filières ont été inscrites dans cette démarche : boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et restauration. L'action Artisan en'Or est soutenue et financée par la Région Hauts-de-France et l'Europe au travers du Fonds Européen de Développement Régional. Les Fédérations représentatives de l'artisanat des métiers de bouche participent également au développement de la démarche Artisan en'Or.

### Contact presse Artisans en'Or

Carine Martin | Agence Presstance: 0 344 544 344 – [cmartin@presstance.com](mailto:cmartin@presstance.com)

